



Jeudi 27 octobre

## EEC ENGIE et la SIC s'engagent pour la maîtrise des coûts de l'énergie

**Réduire vos factures d'électricité, c'est possible !**



Un diagnostic approfondi !

**EEC ENGIE et la Société Immobilière de Nouvelle-Calédonie (SIC) confirment leur engagement en faveur de la maîtrise des coûts de l'énergie.**

92 immeubles de la SIC viennent de faire l'objet d'un **diagnostic de puissance**, un nouveau service développé par EEC à destination des PME & PMI.

Cette opération consiste à déterminer par une mesure de la puissance le besoin optimal de consommation en électricité du client. L'objectif est d'inciter les entreprises comme la SIC à réduire leurs factures d'électricité en les accompagnant pour faire face à la complexité du sujet et à l'ampleur des budgets en jeu.

**Plus de 7 millions d'économies grâce au diagnostic de puissance EEC**

A la suite de ce diagnostic mené pendant 4 mois sur les parties communes (cages d'escalier, ascenseurs...) 70 des 92 contrats d'abonnement sur lesquels a porté la mesure vont pouvoir être adaptés plus finement aux consommations. Concrètement, cette opération va permettre d'ici 6 mois une moins value de 7,5 millions F.CFP par an sur la facture d'abonnement de la SIC, une économie que le bailleur va pouvoir répercuter sur ses locataires.

Cette opération pilote que la SIC est la première à expérimenter, s'inscrit dans le cadre d'une convention basée sur la « Maîtrise des coûts de l'énergie » signée entre EEC et la SIC le 21 janvier 2016.

Afin d'aller au bout de la démarche, une seconde convention basée sur « sobriété et l'efficacité énergétique » est en cours d'élaboration entre les deux partenaires.

### EN CHIFFRES

Sur 92 immeubles analysés :

- 70 contrats optimisés
- 22 contrats inchangés.

41% d'économie mensuelle sur les frais d'abonnement

7,5 millions d'économie annuelle